

PROGRAMME DE FORMATION: UTILISATION DE L'APPAREIL RESPIRATOIRE ISOLANT (A.R.I)

Durée:	Lieu:	Nombre de participant:	Date(s) de formation
07H00	Dans vos locaux	De 1 à 10 participants	A définir

Fiche descriptive de la formation:

Objectif de la formation:

- Evaluer l'aptitude physique pour le port des ARI
- Connaître les procédures d'utilisation et d'intervention avec un ARI
- Etre capable d'entretenir un ARI

Pré-requis:

- Aucun pré-requis

Public concerné:

- Tout personnel d'entreprise qui doit porter un ARI.

Moyens pédagogiques et techniques:

- Livret de cours
- Support audiovisuel
- ARI (mis à disposition par vos soins)

Modalités Pédagogiques:

- Exposé théorique suivi d'exercices pratiques

Moyens d'encadrement:

- Les formateurs sont diplômés en pédagogie et sont Sapeur Pompier (ou ancien Sapeur Pompier)

Contenu de la formation

THEORIE

Les atmosphères toxiques,
Les épandages et fumées d'incendie,
Les contraintes physiologiques,
Le matériel
Les procédures opérationnelles.

PRATIQUE

Vérification de l'équipement,
Mise en place des liaisons
Techniques d'intervention du sauveteur en atmosphère hostile et toxique,
Rôle des équipiers (travail en équipe, veille, communication par les moyens physiques gestuels)

Evaluation de la capacité au port de l'A.R.I.,

SUITE AU VERSO

ARTOIS -FORMATION -PROFESSIONNELLE

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 31 62 02246 62 auprès du préfet de région de Nord-Pas de Calais.

Validation de la formation	Sanction de la formation
Une évaluation sous forme de QCM sera réalisée en fin de formation Une évaluation pratique sera effectuée	Une attestation sera remise à chaque stagiaire

MAJ : 09.01.2017